

DISCOURS DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 12 NOVEMBRE 2012

Mesdames, Messieurs,

Bonsoir,

Comme à l'habitude, le discours du maire sur la situation financière de la Ville de Montmagny traitera d'abord du rapport financier de 2011, des estimés pour l'année 2012 et des orientations pour 2013. Pour sa part, le budget 2013 sera présenté à la séance publique du 10 décembre.

Je vous informe également que nous déposerons, en avril prochain, les états financiers ainsi que le rapport annuel des activités réalisées pour l'année 2012.

Rapport financier annuel au 31 décembre 2011

Le rapport financier annuel de l'exercice terminé le 31 décembre 2011 a été vérifié par la firme *Raymond Chabot Grant Thornton* et a été déposé au Conseil municipal à la séance publique du 16 avril 2012. Le rapport de l'auditeur indépendant, sans réserve, précise que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville, des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et des flux de trésorerie au 31 décembre 2011, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ainsi, les résultats des activités financières pour l'année 2011 se sont soldés par un excédent des revenus sur les dépenses de 753 217 \$, soit des recettes globales de 18 288 895 \$ et des dépenses totales de 17 535 678 \$. Ces surplus d'opération ont été générés principalement par des revenus de taxes supplémentaires de près de 400 000 \$ à la suite d'ajouts aux valeurs foncières

au cours de l'année. Ces surplus proviennent également des droits, des permis et des intérêts perçus, ce qui représente 328 000 \$

Donc, au 31 décembre 2011, les surplus de la Municipalité s'élevaient à 1 761 973 \$, composés de surplus affectés (destinés à des fins particulières) de 547 653 \$ et de surplus non affectés de 1 214 320 \$. De ce dernier montant, une somme de 203 500 \$ était déjà prévue pour financer des projets d'immobilisations de l'année 2012, ce qui laissait alors un surplus libre de 1 010 820 \$.

Projections financières pour l'année 2012

En ce qui a trait aux projections financières pour l'année 2012, si tout se déroule comme prévu et si nous n'avons pas de grosses surprises, notamment en matière d'accumulations de neige, nous serons en mesure de terminer l'année avec un surplus d'environ 500 000 \$. Ce surplus provient de revenus supérieurs à ceux prévus et d'une gestion serrée des dépenses.

Programme d'immobilisations 2012

Pour l'année 2012, dans notre programme d'immobilisations, nous avons planifié plusieurs travaux, dont la plupart sont réalisés.

Dans le volet des infrastructures, notre plus gros dossier fut certes la réfection du réservoir d'eau potable de la 10^e Rue. Les travaux réalisés, d'une valeur de près de 1 000 000 \$, nous ont permis de moderniser cet équipement et de le rendre conforme aux nouvelles normes du ministère de l'Environnement en matière de traitement de l'eau potable. Ces travaux ont d'ailleurs été entièrement financés par le programme de retour de la taxe sur l'essence, dédié prioritairement au traitement et à la distribution de l'eau.

Parmi les autres travaux d'infrastructures réalisés, qui sont plus visibles pour nos contribuables, nous avons :

- finalisé la correction de la courbe du chemin du Golf pour en améliorer la sécurité;
- réaménagé l'intersection du boulevard Taché, de la rue de Manoir et de la rue Du Sault, là aussi pour améliorer la sécurité et l'accessibilité, tant des automobilistes que des piétons et des cyclistes;
- installé sur tous les feux de signalisation du boulevard Taché des lumières à passage pour piétons ainsi que la signalisation qui s'y rapporte;
- installé des bordures et pavé les rues du développement HNR2, connu sous le nom de développement Samson;
- procédé au resurfaçage de plusieurs routes rurales et de rues urbaines.

Enfin, nous sommes à terminer les travaux de prolongement de réseau au bout de la rue Price afin de desservir un projet de construction de 4 unités de logements de type maisons en rangée.

Dans le domaine des bâtiments, nous avons :

- construit le marché public du centre-ville qui, selon les commentaires reçus, est une très belle réalisation;
- rénové la salle communautaire du Camping Pointe-aux-Oies;
- effectué une réfection complète des toilettes publiques de l'aréna et rafraîchi le chalet du stade de baseball Desjardins.

Enfin, au niveau de la sécurité des piétons et des automobilistes, les îlots projetés sur le boulevard Taché ont été remplacés par des bacs à fleurs en béton pour mieux identifier les entrées et les sorties des commerces concernés. Cette option s'est avérée plus rentable parce que pour le même prix, elle a permis d'intervenir sur une plus longue distance du boulevard Taché.

Des travaux de reconstruction des réseaux d'aqueduc et d'égout projetés sur l'avenue du Moulin ont dû être reportés, et ce, en raison de problèmes

techniques. Ces problèmes techniques devront être réglés pour nous permettre de faire les travaux l'an prochain.

À ce moment-ci, j'aimerais prendre quelques minutes pour revenir sur trois dossiers que j'avais identifiés comme devant retenir notre attention en 2012. Il s'agit du Congrès de la Fédération internationale de Camping Caravaning (FICC), du dossier du Palais de justice et de la bibliothèque publique.

Pour ce qui est du Congrès de la FICC, qui s'est tenu du 27 juillet au 5 août derniers, il me fait plaisir de vous mentionner que ce fut une réussite totale et que les organisateurs, les participants et tous ceux qui ont eu à collaborer à ce projet sont unanimes à dire que ce fut un succès sur toute la ligne et que la ville de Montmagny est sortie grandie de cet événement.

En ce qui concerne le Palais de justice, dont l'annonce avait été faite tout juste avant le discours de l'an dernier, les premières étapes ont été réalisées; c'est-à-dire que les employés du Palais de justice sont maintenant logés dans l'ancien hôtel de ville et que les activités de ce Palais de justice intérimaire ont débuté. Quant au Palais de justice lui-même, les travaux devraient débuter incessamment si nous nous fions aux clôtures qui ont été installées récemment autour du bâtiment.

En me référant aux commentaires des gens qui ont eu à travailler aux esquisses de ce nouvel aménagement, je suis persuadé que les Magnymontois pourront être fiers de cet investissement majeur et que les usagers auront droit à des installations modernes et très accessibles.

Comme le dossier de la bibliothèque fait présentement l'objet d'un référendum, je vous adresserez mes commentaires après le présent discours.

En conclusion, , nous pouvons affirmer que la situation financière de la Ville est excellente et qu'elle reflète aussi la dynamique économique du territoire avec

toutes les constructions, les rénovations et les développements résidentiels et commerciaux que nous connaissons.

Orientations 2013

Comme nous le mentionnons depuis plusieurs années, le Conseil municipal maintient ses objectifs et ses orientations qui sont :

- le service à la clientèle;
- l'amélioration de la qualité de vie des familles et des personnes âgées;
- l'amélioration et le maintien de la qualité des services aux citoyens tout en se souciant de la capacité de payer des contribuables;
- le développement de la ville dans le but de créer des emplois de qualité et de protéger l'environnement.

En ce qui concerne le développement économique et surtout l'attraction d'investisseurs sur le territoire, nous maintiendrons en 2013 les incitatifs, tant aux investissements résidentiels, commerciaux, qu'industriels. Sur le plan résidentiel, nous maintiendrons l'incitatif de crédit de taxe sur une période de 12 mois avec une bonification, comme l'an dernier, pour les logements de 4 pièces ½ ou de 5 pièces ½. Pour plus de détails, les gens peuvent toujours s'informer auprès des Services concernés, ici, à la Ville de Montmagny.

Pour l'année 2012, nous avons instauré un programme d'aide financière pour le renouvellement des façades au centre-ville. Ce programme disposait d'un budget de 100 000 \$ avec une contribution de la Ville, équivalente au 1/3 du coût des réparations, pour un maximum de 20 000 \$ par projet. Comme il reste encore quelques sous dans ce programme, nous le maintiendrons jusqu'à l'épuisement du budget qui avait été établi au départ. Si des promoteurs envisagent d'appliquer sur ce programme, je les invite à se manifester le plus rapidement possible car dès que le budget sera épuisé, ce programme prendra fin.

En ce qui a trait à la modernisation de l'usine de filtration, nous avons poursuivi les travaux préparatoires et les rencontres de discussions avec nos ingénieurs-conseils et le ministère de l'Environnement. Sous peu, nous devrions donc présenter des alternatives qui permettront d'amorcer les travaux de mise aux normes environnementales.

Prévisions budgétaires 2013

Comme à chaque année, nous avons travaillé de façon intensive à finaliser les prévisions budgétaires. Il nous reste toutefois certains éléments à peaufiner avant de vous les présenter en détail, le 10 décembre prochain.

Lors de cette présentation, nous vous fournirons des renseignements sur le nouveau rôle d'évaluation qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier prochain. Je tiens à rassurer immédiatement ceux qui ont vérifié leur nouvelle évaluation sur le site Internet de la Ville que leur compte de taxes ne progressera pas de la même façon que l'évaluation. Le 10 décembre prochain, nous vous expliquerons la façon dont nous procéderons pour ramener la taxe à un niveau de référence et, par la suite, pour appliquer l'augmentation réelle de la taxe pour 2013.

À cette même séance publique, nous présenterons le programme quinquennal des immobilisations et, plus particulièrement, les immobilisations projetées pour 2013. Par contre, je peux dès lors vous dire que nous avons l'intention de remplacer la conduite d'amenée d'eau potable à l'hôpital, laquelle conduite a subi de nombreux bris au cours de l'année. De plus, afin de compléter la mise aux normes du réservoir de la 10^e Rue, la conduite d'amenée d'eau de 14 pouces de la 7^e Rue sera prolongée jusqu'à l'autre côté du chemin des Poirier pour ensuite être prolongée jusqu'au réservoir dans la montagne.

Compte tenu des différentes augmentations de coûts auxquelles nous devons faire face, il nous sera difficile, pour ne pas dire impossible, d'éviter toute augmentation de taxe. Par contre, nous pouvons vous annoncer, ce soir, que

l'augmentation réelle de la taxe foncière pour 2013 sera inférieure à 1 %, alors que l'indexation du coût de la vie est à 1,9%.

Comme la décision que nous avons prise l'an dernier d'étaler sur quatre versements le paiement des taxes avec un escompte de 1,5 % pour ceux qui payaient au complet au premier versement a été très appréciée, nous maintiendrons cette façon de faire pour l'an prochain.

En terminant, je veux remercier tous les employés de la Ville pour la qualité du travail fourni pour réaliser nos projets au cours de l'année 2012. Je tiens à les féliciter plus particulièrement pour leur collaboration et la qualité des services offerts lors du Congrès de la FICC. En effet, je peux vous assurer que les organisateurs de cet événement n'ont eu que des éloges à dire sur la collaboration démontrée et le professionnalisme de nos employés dans l'organisation de cette activité qui, je le rappelle, a été un grand succès.

Le Maire,

Jean-Guy Desrosiers
Ville de Montmagny